

1ère Revue Marocaine en Sciences de Gestion indexée sur Cairn

## Appel à contributions

**La Revue Management & Innovation (RM&I)** est une revue scientifique internationale qui a pour objectif de publier des articles scientifiques de recherche dans toutes les disciplines des Sciences de Gestion avec des approches épistémologiques et méthodologiques innovantes.

Les articles publiés dans RM&I doivent combiner deux critères majeurs : la rigueur scientifique et la fluidité du raisonnement et de la rédaction, de façon à ce que le contenu soit accessible aux lecteurs avertis mais non spécialistes de telle discipline ou de telle approche, en mettant l'accent sur les implications managériales du sujet traité.

La revue s'intéresse particulièrement à des thématiques développées dans les pays émergents, en s'appuyant sur des contextes empiriques peu explorés.

Les projets de publications sont soumis à deux stades d'évaluation : un premier consiste en une pré-évaluation par le comité éditorial qui statue sur le respect des grandes lignes de la politique éditoriale de la revue (desk reject). Ensuite, les articles validés suivent un deuxième processus d'évaluation en double aveugle par deux membres de notre comité de lecture.

Les articles doivent être envoyés aux éditeurs sur le courriel suivant : [rmi.redaction@emi-editions.com](mailto:rmi.redaction@emi-editions.com) et en copie [cbentaleb@gmail.com](mailto:cbentaleb@gmail.com)

### Instructions aux auteurs

Nous demandons aux auteurs qui souhaitent soumettre un article à RM&I de bien vouloir respecter les 5 recommandations ci-dessous :

1. Les articles, sous format Word, ont une longueur maximum de 15 pages, en police times new roman 12 et interligne simple. Les parties suivent une numérotation simple : 1., 1.1., 1.1.1., etc.
2. Les articles ne doivent pas comporter d'annexes. Les tableaux, schémas, graphiques, figures et autres ajouts sont élaborés dans le texte et non pas insérés sous format image. Les seules couleurs à utiliser sont le noir, le blanc et leurs nuances.
3. Le nom de l'auteur, son statut, son affiliation institutionnelle (université et structure de recherche) et son e-mail doivent figurer uniquement en page de garde.
4. **Bibliographie** : en times new roman 12, selon le modèle suivant :
  - Ouvrage : Nom de l'auteur et initiale du prénom. (date de publication), Titre de l'ouvrage, Éditeur, Lieu d'édition, (exemple : Peretti J-M. (2013), Ressources humaines, Vuibert, Paris.

- Article : Nom de l'auteur et initiale du prénom. (date de publication), «Titre de l'article», Titre de la revue, n° x, p. x-y, mois de publication (exemple : Lawler, E. E. (2007), «Why HR practices are not evidence-based», Academy of Management Journal, n°50, p. 1033- 1036, May

Dans le texte, les auteurs sont indiqués comme suit : Thiétart (2014), Sahraoui et Louitri (2014), Cappelletti et al. (2010) pour trois auteurs et plus.

Par ailleurs, les notes de bas de page doivent être utilisées uniquement pour des précisions et compléments et non pas pour citer les références bibliographiques qui doivent figurer dans le corps du texte.

5. **Résumé et Abstract** : Les manuscrits comportent un bref résumé de 250 mots maximum (en français et en anglais), répartis sur les six points suivants :

- Intérêt et opportunité de la recherche/Interest and opportunity of the research
- Objectif de la recherche/Purpose
- Méthodologie/Methodology
- Résultats/Findings
- Implications managériales/Managerial implications
- Mots clés/Keywords

Les auteurs sont tenus de rédiger un résumé clair et exhaustif. Les traductions à partir de logiciels doivent être revues et reformulées pour garder le sens du texte.

## Copyediting

Après la réception de l'avis de publication, l'article accepté doit passer par un troisième processus de relecture et de révision approfondies (copyediting), en vue d'apporter des améliorations à la présentation du texte et de s'assurer de la qualité linguistique du manuscrit, conformément aux standards de la RM&I.

Pour couvrir les frais de copyediting, la RM&I invite les auteurs à régler une somme de 1.500 dhs une fois l'acceptation de publication leur a été communiquée.

N. B. : Tout article soumis par un auteur entraîne automatiquement son accord pour que son texte puisse être éventuellement publié dans ses deux versions papier et virtuelle.

**Chafik BENTALEB**  
Rédacteur en Chef